

LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS AVEC VIA RAIL NO 3

Chers membres,

Le comité de négociation de VIA Rail du Conseil 4000 d'Unifor a rencontré l'employeur du 3 au 5 décembre dernier à Montréal pour poursuivre les négociations sur le renouvellement des conventions collectives no 1 et 2.

Les pourparlers traitaient des emplois à temps partiel, notamment de la position d'Unifor affirmant que l'employeur utilise à mauvais escient les dispositions sur les emplois à temps partiel présentes dans les conventions collectives.

Les négociations pour le Conseil 4000 commenceront vers la fin de janvier ou au début de février. Vous serez informés des prochaines dates une fois que l'entreprise en aura convenu.

Des négociations sont prévues pour la section locale 100 du 28 au 31 janvier à Montréal.

Vos conditions de travail ne seront pas affectées par la fin des conventions collectives le 31 décembre 2019. Le comité de négociation est déterminé à négocier la meilleure entente possible et travaille fort pour obtenir des gains profitant à tous les membres.

Le présent bulletin et le site Web constituent vos meilleures sources d'information. Le comité de négociation aimerait remercier les membres pour leur soutien continu.

Votre syndicat vous souhaite ses meilleurs vœux pour la période des Fêtes, et une bonne et heureuse année.

Consultez le site www.unifor.org/viarail et partagez ce compte rendu en ligne.

En toute solidarité,

Dirigeant(e)s du secteur ferroviaire d'Unifor

BS/dn:sepb343